Class Sun Fast 3200

3.7 Voiles

3.7.1

Les voiles autorisées à bord en course sont celles définies en nombre, taille, et matériaux par l'IRC

372

Instructions à appliquer pour la fabrication et les mesures des voiles :

Règles ISAF et IRC. Il est rappelé que les règles ISAF inclus les règles RSO.

3.7.3 Numéros

- a) Les numéros de voile, les lettres de nationalité et l'emblème de Classe, sauf indication contraire des présentes règles, doivent être conformes à ISAF Annexe G1.
- b) Les lettres de nationalité sur la grand-voile sont obligatoires.
- c) L'emblème de la Classe sur la grand-voile est obligatoire (en annexe, emblème, dimensions et disposition)
- d) Sur les spinnakers les lettres de nationalité et les numéros de voile sont situés conformément à ISAF Annexe G1.

3.7.4 Grand-voile

Les écarts de poids liés à la fabrication (Règle 2.5.2.c) sont compensés par un ajustement de la surface de la grand-voile par son rond de chute.

Les dimensions maximales de rond de chute correspondent au bateau dont le poids est le plus élevé (+ 60 kg). Les dimensions MUW, MTW, MHW sont la variable d'ajustement de l'isotypie.

Pour les équivalences, à TCC constant, entre variations de poids et variations de rond de chute, se reporter au plan de voilure où une table est donnée à titre indicatif.

a) Longueur de guindant entre les bandes de mesu P:	
b) Longueur de bordure entre la face arrière du mât E:	t et la bande de mesure tracée sur la bôme :
c) Largeur maximum de la têtière HB:	0,17 m
d) Largeur au sept huitième de la hauteur MUW:	1,00 m
e) Largeur au trois quart de la hauteur MTW:	1,72 m
f) Largeur à mi-hauteur MHW:	2.87 m
g) Les mesures sont détaillées dans le plan de voilure	
3.7.5 Génois a) LP maximum:	12.60 m 0.10 m. 2.12 m 1.06 m
3.7.6 Spinnaker	
Surface IRC maximum du plus grand spinnaker.	
SPA:	82.87 m²
avec STL:	4.15 m

